

# MedClean Propre Limpio



N° 137

## Études de cas relatives à la prévention de la pollution

### Amélioration de la gestion des déchets

<b>Entreprise</b>	Hôpital Mater Dei
<b>Secteur industriel</b>	Activités hospitalières. CITI rév. 4 n° 8610 (Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique)
<b>Considérations sur l'environnement</b>	<p>La gestion des déchets hospitaliers est un des secteurs ciblés par les responsables sanitaires maltais qu'ils souhaitent contrôler. Les coûts d'élimination finale sont en effet relativement élevés et les tarifs prévisionnels d'élimination annuelle encore davantage.</p> <p>Trois ans avant le déménagement programmé de l'hôpital, les responsables sanitaires ont formé une équipe multidisciplinaire comprenant une équipe de contrôle des infections ainsi que des départements de sécurité, d'achats et de gestion des déchets, sur ordre de la direction de l'hôpital et des responsables sanitaires, afin de contrôler efficacement le budget annuel consacré à la gestion des déchets.</p>
<b>Antécédents</b>	L'ancien Hôpital St. Luke, le seul hôpital général de l'île, a déménagé dans les nouveaux locaux de l'Hôpital Mater Dei en novembre 2007. Initialement, ce nouvel hôpital devait se situer dans un petit village, disposer de 860 lits d'hôpitaux pour une population d'environ 450 000 habitants. Le plus grand défi pour les responsables sanitaires locaux était de continuer à fournir un service médical gratuit pour tous, quel que soit le coût des services médicaux modernes dû à un déménagement vers un nouvel hôpital.
<b>Résumé de l'action</b>	<p>Les actions ont été divisées en deux groupes, à savoir les objectifs fixés avant et après le déménagement.</p> <p>Dans le cadre de la campagne de formation avant le déménagement, il a été décidé de réduire la taille des poubelles pour les déchets cliniques et les déchets domestiques, aussi bien en chambre que dans les autres niveaux du service. Les conteneurs de 240 litres ont désormais une contenance de 120 litres pour les déchets domestiques et de 78 litres pour les déchets cliniques. Des poubelles test ont été installées dans l'Hôpital St. Luke afin de préparer le personnel à ce changement de fonctionnement et de sorte qu'elles soient déjà en place lors du déménagement vers le nouvel Hôpital Mater Dei.</p> <p>En parallèle, un programme de tri des déchets domestiques a été mis en place dans l'Hôpital St. Luke, marqué par un programme de recyclage des déchets progressif et efficace. Le lancement visait le département des achats ainsi que les gros consommateurs de produits médicaux et autres produits jetables, où des quantités excessives de déchets étaient régulièrement générées. Il a ensuite été élargi pour inclure les zones de séjour hospitalier, où une grande quantité de fleurs, de journaux, de papier et de bouteilles d'eau minérale en plastique ont commencé à être triés et collectés séparément.</p>

Afin d'améliorer la sensibilisation sur les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets, la direction de l'hôpital a également publié une circulaire commune sur le sujet ainsi que des articles dans les publications mensuelles avant le déménagement de l'hôpital et qui étaient distribuées à l'ensemble du personnel. Cette campagne a continué pendant la phase postérieure au déménagement. Elle a été complétée par des inspections de coordination sur le site, réalisées par l'équipe de contrôle des infections et le département de gestion des déchets. Des campagnes de formation ont également été mises en place au niveau des services du personnel d'entretien et des aides-soignants, à qui il a été demandé de gérer les nouveaux chariots de tri des déchets ainsi que les nouvelles poubelles dans tout l'Hôpital Mater Dei.

Des volontaires des « points focaux verts » ont été recrutés à tous les niveaux du personnel et des services de l'hôpital afin de consolider les initiatives de l'hôpital pour une meilleure rentabilité et durabilité des services de gestion des déchets. De plus, un système de déchets recyclables personnalisés et des services de collecte rapide pour les déchets d'emballage et les batteries (accumulateurs) ont également été mis en place pour faciliter ces tâches.

## Bilan

### INVESTISSEMENT

Non disponible (compris dans les coûts de construction de l'Hôpital Mater Dei)

### ÉCONOMIES

#### Économies sur la production de déchets cliniques

Les déchets cliniques sont incinérés avec un coût de 590 €/tonne

Année	Hôpital	Production de déchets	Coût d'incinération	Économie annuelle
2007	St. Luke	800,00 kg/jour	172 280 €/an	
2008	Mater Dei	583,22 kg/jour	125 596 €/an	46 683 €/an
2009	Mater Dei	584,32 kg/jour	125 833 €/an	46 447 €/an

### AMORTISSEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Non disponible

## Conclusions

Grâce aux efforts multidisciplinaires et à la gestion actuelle de l'hôpital, les objectifs précédant le déménagement et visant à obtenir des économies tangibles dans le secteur de la gestion des déchets ont été atteints à court terme.

Au vu de ces économies, la direction de l'hôpital a maintenant défini de nouveaux objectifs pour réaliser davantage d'économies au cours des cinq prochaines années, principalement grâce au prolongement des campagnes de formation mais aussi à la motivation des points focaux verts de l'hôpital.

**REMARQUE :** Cette étude de cas a pour seul objet d'illustrer un exemple de prévention de la pollution et ne doit pas être considérée comme une recommandation générale.



Centre d'activités régionales  
pour la production propre

Dr. Roux, 80  
08017 Barcelone (Espagne)  
Tél. (+34) 93 553 87 90  
Fax. (+34) 93 553 87 95  
Courriel : cleanpro@cprac.org  
<http://www.cprac.org>